



# OUÏE KIT FESTIVAL

2020



#OuilleLoveMusic

LE KIT DE PRÉVENTION DESTINÉ AUX ORGANISATEURS DE FESTIVALS

## POURQUOI CE KIT ?

Depuis 20 ans, AGI-SON défend la création et la qualité sonore dans l'expression des musiques amplifiées. **PARCE QU'UNE GESTION SONORE MAÎTRISÉE, PASSE PAR UNE ÉQUIPE, DES ARTISTES ET UN PUBLIC BIEN INFORMÉS**, l'association propose aux organisateurs un kit de prévention dédié aux risques auditifs.

En festival, les spectateurs, les bénévoles et les équipes sont exposés au son de manière prolongée, c'est un moment propice pour **RAPPELER LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER POUR PROTÉGER SON AUDITION**. Ce kit rassemble des conseils et la liste des supports disponibles pour mettre en place une prévention lors de votre évènement.

Ce kit est aussi un outil pour **AIDER LES ORGANISATEURS À SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SONORE** en vigueur depuis octobre 2018\*.

\* Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés

**TÉLÉCHARGEZ  
LE KIT**



### Sommaire

- Le point sur la nouvelle réglementation
- Les supports de la Campagne HEIN?! :
  - Les supports papier
  - Les messages à diffuser
  - Les spots vidéos
  - Les supports digitaux
- Les protections auditives
- Animer votre stand de prévention
- Les zones de repos auditifs
- Communiquez avant et pendant l'évènement
- Valorisez vos actions de prévention

## INTERVIEW 3 QUESTIONS À ANGÉLIQUE DUCHEMIN DIRECTRICE D'AGI-SON



### Q° 1 : LE DÉCRET SON EST EN VIGUEUR DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2018, QU'EST-CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT POUR LES FESTIVALS ?

Tout d'abord **les niveaux sonores sont abaissés** passant de 105 DbA à **102 dBA** (sur 15mn) et, grande nouveauté, le niveau des basses fréquence est encadré : **118 dBC** maximum (sur 15mn). Pour les spectacles jeune public (jusqu'à 6 ans révolu) les niveaux maximums à respecter sont de 94 dB(A) et 104 dB(C)(sur 15mn).

Il faut veiller à ce que ces niveaux soient respectés **en tout point accessible au public.**

Cela implique que les matériels de gestion sonore sur le marché doivent évoluer puisqu'il faut prendre en compte 2 valeurs différentes qui ne seront pas représentatifs au même endroit au sein de l'audience. Il est aussi demandé que les **niveaux soient affichés à la console et enregistrés en continu.**

Il y a ensuite l'obligation de réaliser une **Etude d'Impact des Nuisances Sonores, même pour les événements de plein air**, ce qui est totalement nouveau et soulève de nombreuses interrogations. Pour le moment aucun cahier des charges n'est précisé mais il est évident qu'il est

impossible de respecter les valeurs d'émergences demandées dans un festival en plein centre-ville par exemple.

**L'information des publics sur les risques auditifs** est désormais obligatoire. Il faut aussi **mettre à disposition des protections auditives adaptées** (bouchons mousse et casques pour enfants). La réglementation indique que **des zones de repos doivent être accessibles.** Certains festivals le font entre les changements de plateaux, d'autres ont des zones en retrait des scènes, chacun s'organise comme il le peut selon les contraintes de son site.

Le Ouïe Kit Festival permet un accompagnement des festivals pour se mettre en conformité.

J'attire votre attention sur le fait que sur ces différents points, l'exploitant du lieu, le producteur et le diffuseur sont **co responsables.** Il y a certainement des façons de l'indiquer dans les contrats mais aussi de bien penser à l'information des techniciens et des musiciens sur site.

### Q° 2 : QUEL EST LE RÔLE D'AGI-SON PAR RAPPORT AUX POINTS PROBLÉMATIQUES DU DÉCRET ?

AGI-SON a pour mission **d'accompagner les professionnels à mettre en application le décret** mais nous avons relevé des difficultés qui nous ont amené à **demandeur une révision partielle du texte** aux trois ministères (Culture, Santé, Environnement) qui l'ont co-signé. Nous sommes totalement mobilisés pour faire évoluer les choses !

**Les spécificités du spectacle vivant musical doivent être prises en compte**, il en va de

l'avenir des festivals et de l'exceptionnel maillage culturel national dont nous avons la chance de bénéficier. Dans l'état actuel de la réglementation, **on compte sur l'indulgence des autorités** (préfet, agent de contrôle...) ce qui entraîne inévitablement des inégalités de traitement entre les territoires et laisse une épée de Damoclès au-dessus des festivals. Ce n'est pas tolérable.

### Q° 3 : COMMENT RESTER INFORMÉ DES AVANCÉES SUR UNE POTENTIELLE ÉVOLUTION DU DÉCRET SON ?

AGI-SON s'adapte au contexte de la crise sanitaire et **programme des Webinaires** à ce sujet. Il est également prévu que nous venions à la rencontre des professionnels en régions au cours des prochains mois. D'ici là, nous espérons que nos échanges avec les ministères auront porté leurs fruits. **Je vous encourage à vous inscrire à notre lettre d'information** : [info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) pour recevoir les dates de webinaires et les prochains rdv en régions.

**+ CONSULTER LE DÉCRET SONS AMPLIFIÉS**

Prescription 4 du décret : « Informer le public sur les risques auditifs »

# AFFICHES (40X60 CM) & TRACTS (10X15 CM)

Recto

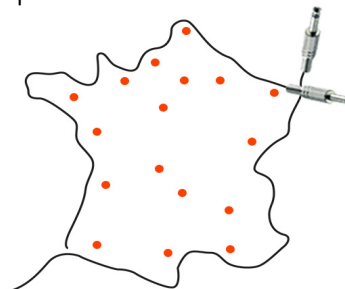


Verso



## COMMENT S'EN PROCURER ?

En contactant votre relais régional AGI-SON.  
(dans la limite des stocks disponibles)

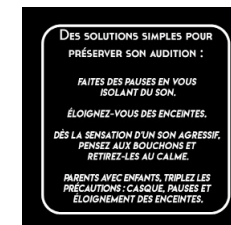


Les actions d'AGI-SON se déploient en région grâce à un réseau de 27 relais. Au-delà de la mise à disposition des supports de la campagne, les relais peuvent vous proposer ou vous orienter vers des solutions pour la mise en place d'une action de prévention en lien avec les acteurs de votre territoire. N'hésitez pas à contacter la personne ressource.

## SOUS-BOCKS



Recto



Verso

## CARTES DE PRÉVENTION



Avec au dos un conseil différent par carte !



LES VISUELS SONT À TÉLÉCHARGER DANS LE KIT.



## STICKERS

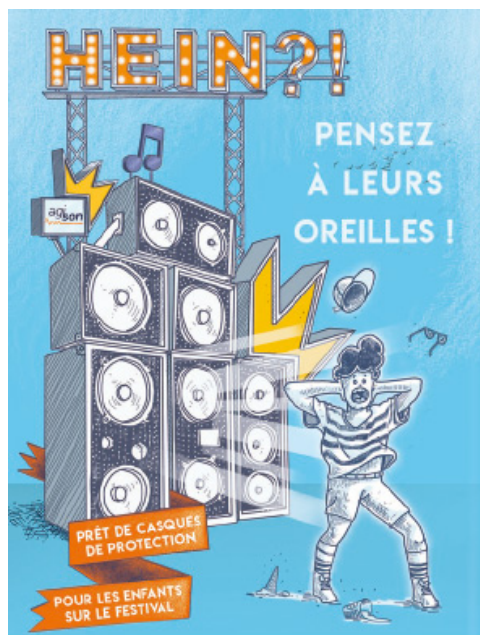


Les stickers sont à imprimer par vos soins

Prescription 4 du décret : « Informer le public sur les risques auditifs »

## FLYER / AFFICHE ENFANTS : PENSEZ À LEURS OREILLES !

TRACT POUR INFORMER LES PARENTS DU PRÊT DE CASQUES POUR LES ENFANTS SUR LE FESTIVAL ET DES RÉFLEXES DE PROTECTION.



Recto



Verso

Visuels disponibles en haute définition dans le Kit. Les impressions sont à votre charge.

## LES MESSAGES DE PRÉVENTION À DIFFUSER SANS MODÉRATION

**POUR QUE LA MUSIQUE RESTE UN PLAISIR,  
PRÉSERVONS NOTRE AUDITION !**

**Des solutions simples pour préserver son audition :**

- Faites des pauses en vous isolant du son
- Eloignez-vous des enceintes
- Dès la sensation d'un son agressif, pensez aux bouchons et retirez-les au calme
- Équipez-vous selon vos pratiques et besoins : bouchons en mousse, réutilisables ou sur-mesure
- Parents avec enfants, triplez les précautions : casque, pauses et éloignement des enceintes
- Femme enceinte, évitez l'exposition à des niveaux sonores élevés

**À savoir :**

Fatigue = Fragilité de vos oreilles

Alcool, drogues, médicaments = baisse de vigilance

Accumulation = les doses de son cumulées peuvent détériorer votre audition

**Les cas extrêmes :**

Sifflements, bourdonnements = acouphènes

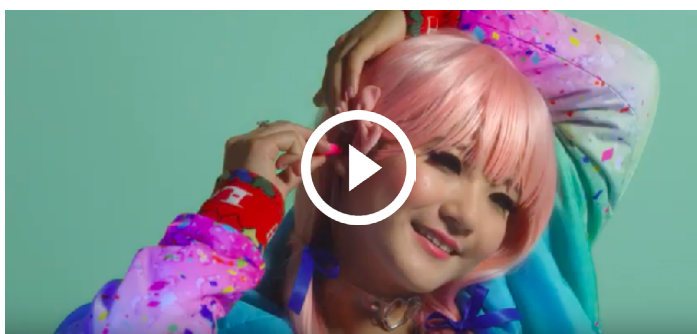
Fortes douleurs au moindre son = hyperacousie

Difficulté à suivre une conversation = surdité

**Au moindre de ces symptômes persistant au-delà de 24h, rendez-vous aux urgences ORL. Attention, n'oubliez pas qu'ils peuvent devenir irréversibles sous (au-delà de) 48h.**

Prescription 4 du décret : « Informer le public sur les risques auditifs »

## VIDÉO : COMMENT BIEN METTRE SES BOUCHONS?



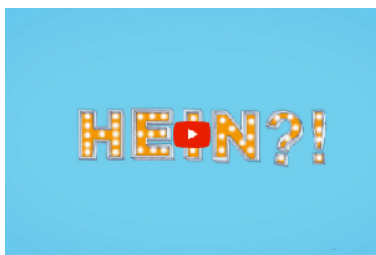
Bien insérer ses bouchons est CAPITAL pour que l'audition soit VRAIMENT protégée. Ce spot vous explique comment procéder.

Durée : 50 SEC

**PARTAGER LE SPOT**

*Idées pour le diffusion  
des spots :  
changements de plateaux, à  
l'espace bar, à l'accueil...*

## VIDÉO : LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER



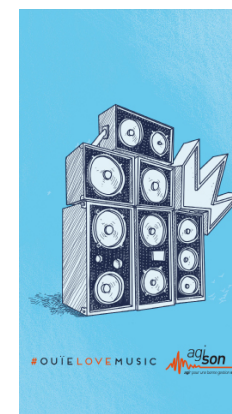
Ce spot délivre des conseils pour protéger son audition en festival : éloignement des enceintes, pauses, bouchons... Durée : 1 MIN

**PARTAGER LE SPOT**



## VISUELS POUR VOS STORIES FACEBOOK, INSTA...

**NOUVEAU**



Aperçu des stories, retrouvez en plus à télécharger ci-dessous :

**TÉLÉCHARGER**

Prescription 4 du décret : « Informer le public sur les risques auditifs »

## ENCARTS POUR VOS SITES INTERNET, VOS APPLIS & RÉSEAUX SOCIAUX



visuels à  
télécharger  
dans le KIT

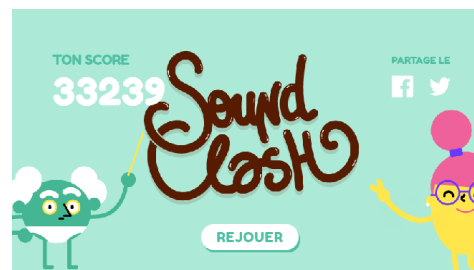


## DES JEUX POUR ANIMER VOS RÉSEAUX SOCIAUX ET VOS STANDS :

AGI-SON a développé deux jeux vidéos préventifs sur la plateforme EduKson : [www.edukson.org](http://www.edukson.org)

Accessibles gratuitement, les jeux nécessitent une connexion internet pour y jouer. Interfaces de jeu : sur ordinateur et smartphone.

Il est aussi possible de les projeter sur TV ou un grand écran dans votre stand et d'organiser des tournois !



<http://soundclash.edukson.org>

### LE SOUND CLASH

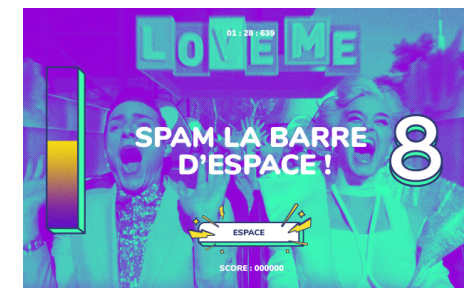
Jeu de rapidité au cours duquel chaque scène délivre un conseil de prévention.

JOUEZ

### LE POP CHALLENGE

Reconnaître un maximum d'artistes (Nekfeu, Vald, Beyoncé, Louane, Jain...) en un minimum de temps ! Le quizz est ponctué de conseils pour préserver son audition.

JOUEZ



<http://popchallenge.edukson.org>

Prescription 5 du décret : «Mettre à la disposition du public à titre gratuit des protections auditives individuelles adaptées au type de public accueilli dans les lieux».

**NOUVEAU**

## COMMANDEZ VOS PROTECTIONS AUDITIVES

AGI-SON négocie avec les fabricants des tarifs destinés au spectacle vivant.

BOUCHONS EN MOUSSE

COMMANDER



17€ TTC  
la boîte de 200 paires

BOUCHONS STANDARDS

COMMANDER



7 € TTC  
la paire

La paire de bouchons est désormais fournie avec une cordelette et un tube en aluminium siglé #OuïeLoveMusic. Les bouchons sont vendus par boîte de 12 paires.

Nouveau : Personnalisez le tube avec votre logo à partir de 200 paires commandées : contactez directement [contact@earcare.fr](mailto:contact@earcare.fr) - Tél: 01 60 31 52 66

CASQUES POUR ENFANTS

COMMANDER



16,80€ TTC  
le casque

## RECYCLEZ LES BOUCHONS EN MOUSSE

### LE DISPOSITIF ECHO-LOW

a été imaginé par Earcare en partenariat avec AGI-SON afin de **réduire l'impact polluant des bouchons en mousse à usage unique.**

Le dispositif est simple :

- **DES DISTRIBUTEURS** de bouchons en vrac
- **DES COLLECTEURS** à la sortie du festival

= des bouchons récupérés puis recyclés.  
Les bouchons sont réduits en poudre et réutilisés pour la fabrication de mobilier urbain et de canalisation souterraines.



DÉTAIL DES TARIFS

ECHO-LOW S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE « **DRASTIC ON PLASTIC** » qui vise à accompagner les festivals français vers la réduction et la suppression du plastique jetable dans la production de leur événement, ceci dans une démarche collective et de mise en commun des pratiques à l'échelle nationale.

CONSULTEZ LE GUIDE



## INFORMEZ-VOUS SUR LES RISQUES AUDITIFS POUR MIEUX INFORMER VOTRE PUBLIC !

- **LE LIVRET CONSEILS PRATIQUES :**  
« ANIMEZ VOTRE STAND DE PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS »



CIBLE : L'équipe qui anime le stand ou coordonne l'info prévention du festival.

CONTENU :

- **DES INFORMATIONS GÉNÉRALES** sur le capital auditif, la gestion de la dose de son, les traumatismes auditifs...
- **DES CONSEILS POUR LES ADULTES** les bons réflexes, comment s'équiper : bouchons en mousse, bouchons en silicone ?
- **DES CONSEILS POUR LES ENFANTS** les précautions à prendre et les protections adaptées.

Disponible au format numérique dans le kit.



- **LE MOOC :**  
« PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF »



Développée par le Collectif des festivals cette formation est disponible en ligne gratuitement.

Elle est constituée de plusieurs modules d'une durée de 10 minutes, dont l'un est dédié à la gestion et prévention sonore.

[COMMENCER LA FORMATION](#)

- **LA JOURNÉE D'INFORMATIONS AGI-SON :**  
« RISQUES AUDITIFS ET GESTION DES VOLUMES SONORES »

Chaque mois d'octobre, AGI-SON organise une journée dédiée à la gestion sonore dans le cadre de la diffusion des musiques amplifiées qui se déroule à Paris. Participation gratuite sur réservation. La date de la prochaine session est communiquée en septembre.

[+ D'INFOS](#)

Prescription 6 du décret : « Créer des zones de repos auditif ou, à défaut, ménager des périodes de repos auditif, au cours desquels le niveau sonore ne dépasse pas la règle d'égale énergie fondée sur la valeur de 80 décibels pondérés A équivalents sur 8 heures. »

### LES ZONES DE REPOS AUDITIFS

**NOUVEAU**

Extrait du décret :

« Créer des zones de repos auditif ou, à défaut, ménager des périodes de repos auditif, au cours desquels le niveau sonore ne dépasse pas la règle d'égale énergie fondée sur la valeur de 80 décibels pondérés A équivalents sur 8 heures. »

Les festivals sont donc amenés à aménager un temps ou un espace de pause sonore. Chacun s'organisera selon les spécificités de son site.

Lors du tour de France d'AGI-SON, plusieurs idées ont été relevées :

- Instaurer une zone de calme à l'écart des scènes
- Réserver les temps de changements de plateau pour les pauses sonores
- Permettre aux festivaliers d'aller et venir en dehors du site

Pour certains festivals, l'aménagement sera plus compliqué car cela dépend de la configuration du site et de la programmation.

A l'avenir, AGI-SON communiquera sur les initiatives inspirantes pour permettre à chacun de trouver la solution adéquate.

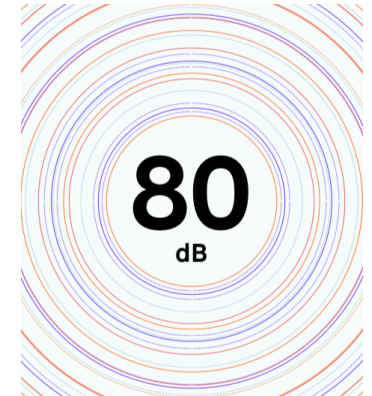
#### • LE GUIDE 80 DB :

La Fondation pour l'Audition est à l'origine d'un guide regroupant des projets de zones de repos auditifs imaginés par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle.

Le festival Rock en Seine a accueilli un des prototypes en 2019 : Le Totem.

La Fondation pour l'Audition propose d'accompagner les organisateurs de festivals dans le process et la mise en place de votre zone de repos auditif.

Consultez leur guide 80 dB.



[CONSULTEZ LE GUIDE](#)





## COMMUNIQUEZ AVANT & PENDANT LE FESTIVAL :

### AVANT :

- Sur votre site internet dans la rubrique informations pratiques
- Via vos réseaux sociaux
- Dans votre lettre d'information
- Dans l'application mobile de votre festival
- Sur le billet du festival

### PENDANT :

- Via vos réseaux sociaux
- En y dédiant un stand
- En organisant une distribution ambulante de protections auditives
- En diffusant le spot vidéo : Bouchons d'oreille, comment les mettre ?

## VALORISEZ VOS INITIATIVES :

En utilisant le hashtag **#OUÏELOVEMUSIC**

## RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

[FACEBOOK.COM/ASSOCIATIONAGISON](https://www.facebook.com/ASSOCIATIONAGISON)

[TWITTER.COM @AGI\\_SON](https://twitter.com/AGI_SON)

[INSTAGRAM.COM/AGI\\_SON](https://www.instagram.com/AGI_SON)

# #OuïeLoveMusic



Téléchargez  
le kit



Vous souhaitez recevoir la lettre  
d'information d'AGI-SON ?

[Inscrivez-vous ici](#)

## A PROPOS D'AGI-SON :

AGI-SON [AGI pour une bonne gestion SONore], c'est la défense de la création et de la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées.

Créée en 2000, l'association est née de la volonté des professionnels de défendre l'écoute, le maintien des conditions d'exercices artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale ; mais aussi le respect de l'environnement et la préservation de la santé publique.

L'association fédère plus de 50 organisations nationales et régionales : syndicats, organismes de formation, fédérations, festivals... qui représentent la majorité des professionnels du secteur du spectacle vivant musical.

AGI-SON est soutenu par :



**AGI-SON**

43 boulevard de Clichy - 75009 Paris  
01 44 23 82 13 - [info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org)  
[www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

Pour toute question sur le **OUÏE KIT FESTIVAL**  
Marion GOUGEAT  
[com@agi-son.org](mailto:com@agi-son.org) - 06 51 83 37 16